

# Le P'tit Journal

n° 12 Avril 2018

de

L'Épine  
Île de Noirmoutier

## ÉDITO DU MAIRE



Si la dynamique des quatre premières années de notre mandat a principalement été axée sur la remise en état des bâtiments, la création d'équipements structurants, le renforcement des services de la commune, l'attractivité commerciale et la fréquentation, un effort tout particulier a été porté sur l'installation et le maintien de nos jeunes sur l'île avec des terrains à 99 € du m<sup>2</sup>.

En 2019, en complément des travaux déjà engagés, des améliorations sont prévues à La Salangane qui fêtera ses 35 ans et que le poids des ans n'a pas épargné. Notre salle communale sera l'objet de rénovation avec des cheminements et des toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite, le chauffage sera remplacé et d'autres aménagements seront programmés. La plupart des projets qui verront le jour en 2018 et 2019 ont déjà été dévoilés, ils sont en phase d'étude opérationnelle, voire de réalisations, et les budgets nécessaires mobilisés, sans emprunt et sans augmenter la fiscalité communale.

Aujourd'hui et pour les deux ans à venir je souhaite orienter le travail du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), des agents et des élus de la commune vers une meilleure prise en compte du vieillissement et de la différence. Nous allons travailler en collaboration avec les professionnels de ce secteur sur différentes pistes pour améliorer le parcours résidentiel de nos aînés, comme le maintien à domicile ou la prise en charge en famille d'accueil. Un effort est également à faire sur l'orientation et l'information de nos concitoyens et des aidants au travers du dédale des aides sociales et celles pour l'amélioration de l'habitat et de l'accessibilité.

Un agent de la commune va être en charge de la gestion du service social et deviendra ainsi l'interlocutrice privilégiée et le relais indispensable dans ce domaine.

En juin, nous prévoyons une réunion publique afin de vous informer de l'avancement de ce projet et d'échanger avec vous. Ce sera l'occasion de vous présenter notre projet de mutuelle communale qui permettrait à tous les habitants de la commune de bénéficier d'une assurance correspondant à leurs besoins personnels en matière de santé, et surtout à un coût avantageux afin que tout un chacun puisse y adhérer.

Restant à votre écoute et à votre service.

Dominique CHANTOIN, Maire de L'Épine

## PERMIS DE CONSTRUIRE ET AUTORISATIONS

Devant la recrudescence des retours du contrôle de légalité concernant des permis de construire, déclarations préalables et demandes d'abris de jardin, il nous apparaît important d'expliquer à nos concitoyens certaines réglementations. Pour chaque dossier déposé, la commission urbanisme étudie le projet et émet un avis. Dans les secteurs concernés par la ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain Paysager) il est également demandé l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) qui est un avis conforme (impératif). Le dossier est ensuite transmis à la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) qui en étudie l'aspect réglementaire et propose des décisions d'arrêtés à Monsieur le Maire.

Pour finir, chaque dossier arrive en Préfecture pour le contrôle de légalité. Ces derniers temps, un bon nombre de dossiers concernant la pose d'abris de jardin et de constructions de garage nous sont revenus de la Préfecture, exigeant que ceux-ci soient conformes aux prescriptions du PPRL (Plan de Prévention des Risques Littoraux). Nous comprenons parfaitement que la population trouve ceci aberrant, surtout quand certains se voient dans l'obligation de surelever la construction de plus d'un mètre : difficile alors de ranger vélos, tondeuse ou voiture. Malheureusement, les services de l'Etat ne font pas de distinction entre habitation, garage ou abri de jardin.

Sachez que dans les différents dossiers d'urbanisme, Monsieur le Maire n'a pas tout pouvoir, et que les services préfectoraux, par le contrôle de légalité, lui imposent leur volonté. C'est pour éviter des dossiers comme ceux-ci que la municipalité de L'Épine a attaqué en justice ce PPRL.

Nous sommes bien sûr pour un PPRL qui met en sécurité la vie de nos citoyens mais pas un PPRL qui les pénalise.

## PARC EOLIEN

Du mercredi 4 avril au mercredi 23 mai 2018 se déroulent les enquêtes publiques sur le projet et sur le raccordement électrique au continent du parc éolien en mer des îles d'Yeu et Noirmoutier. Celles-ci interviennent comme le prévoit la réglementation avant la décision de l'Etat concernant les demandes d'autorisations.

La population a donc à disposition, aux heures d'ouverture de la mairie de L'Epine, tous les documents nécessaires pour une étude et une vision de ces projets et peut ainsi émettre son avis.

Nous vous rappelons que vous trouverez également tous les renseignements sur le site : [iles-yeu-noirmoutier.eoliennes-mer.fr](http://iles-yeu-noirmoutier.eoliennes-mer.fr).

## TRAVAUX MAM



Les travaux pour la Maison des Assistantes Maternelles ont débuté en ce début d'année. Après le renforcement de la charpente, l'isolation du plafond a été faite et les nouvelles ouvertures posées. Un espace extérieur a également été créé afin que les enfants puissent jouer en toute sécurité avec un accès sur le jardin de la mairie. La fin des travaux est prévue en juin avec une entrée dans les lieux immédiate.

## LOTISSEMENT «LES EPINETTES»



Ce mois de janvier aura vu le lancement des travaux du nouveau lotissement communal réservé aux primo-accédants. Le passage des réseaux (électricité, eau, assainissement et téléphone) sont faits ainsi que le bornage des 10 terrains. C'est avec une grande fierté que les élus voient enfin sortir de terre ce projet initié dès le début du mandat et une grande satisfaction d'accueillir 10 nouveaux foyers à l'année sur notre commune.

Les postulants peuvent d'ores et déjà déposer leur permis de construire.

## ECOLE «LES TILLEULS»

L'école «Les Tilleuls» organise des portes ouvertes le **samedi 14 avril 2018** de 10h à 12h. A cette occasion, venez découvrir les nouveaux aménagements dans les classes avec deux vidéos-projecteurs interactifs et les structures de jeux installées dans la cour.

Ouvert à tous.



## NETTOYAGE DE LA COMMUNE

Depuis plusieurs années la municipalité n'utilise plus de produits phytosanitaires pour le nettoyage des massifs et des trottoirs, ce qui demande une main d'œuvre plus importante. Il a été décidé de faire intervenir 4 fois cette année, l'association «ESNOV Chantiers» pour le désherbage et l'entretien de la commune.

Mi-avril      Coupe de l'herbe des bordures et trottoirs.  
Fin mai      Nettoyage des massifs.  
Juin          Coupe à nouveau de l'herbe des trottoirs.  
Automne    Nettoyage d'hiver.

Nous vous informons que la balayeuse de la société COVED interviendra le jeudi 3 mai et le jeudi 28 juin dans les rues suivantes : rue de l'Hôtel de Ville, rue de Lattre de Tassigny, rue des Eloux, rue des Trappes, rue Augustin Rouart, avenue de la Liberté, rue Commard de Puylorson, rue de la Bosse, rue des Cloudis, rue Pré au Jon, rue Jean-Vincent Darasse, rue Saint Jean, rue Nicolas Vénéreau et rue du Port. **Il est fortement souhaitable, que ces jours-là, il n'y ait pas de véhicules garés sur les rues concernées pour faciliter le travail de l'équipe de nettoyage.**

## PORT DE MORIN

Une des grandes nouveautés de 2018 au port de Morin sera l'acquisition d'un élévateur à bateaux, livré après la saison.

En attendant, nous prévoyons de louer une grue et allons organiser des sessions de grutage.

Selon vos demandes, les conditions météorologiques et les marées, nous mettrons en place un planning des manutentions.

Pour tout renseignement et prise de rendez-vous, veuillez prendre contact avec la Capitainerie au 02 51 35 81 26.



## TOUR DE FRANCE

Le samedi 7 juillet aura lieu la première étape du grand départ du Tour de France sur l'île de Noirmoutier. Le départ fictif se fera à Noirmoutier en l'île au rond-point de la Prée au Duc à 9h20 pour la caravane publicitaire et à 11h pour les coureurs. La ligne du départ officiel sera sur la RD 938 entre L'Épine et La Guérinière au niveau des deux pierres.

A partir de 8h, la circulation sera interdite sur la route de Champierreux et la RD938 et ce jusqu'à 12h environ. Le gois sera fermé le vendredi 6 juillet à 17h30 et ouvrira le samedi 7 juillet à partir de 18h30. Le pont sera interdit aux véhicules le samedi 7 juillet de 7h à 14h. Nous espérons que vous serez nombreux à venir encourager les coureurs de cette épreuve exceptionnelle.

A l'occasion de cette manifestation, la municipalité organise une exposition dédiée au Tour de France dans la salle «L'Atelier» du jeudi 5 juillet au mercredi 11 juillet 2018. Vous pourrez y découvrir des objets, articles de presse, photographies, maillots... en lien avec l'évènement.

## ESTIVALES 2018



Pour sa troisième édition, les Estivales 2018 vont vous proposer encore une grande diversité d'animations avec spectacles, concerts et théâtre.

Cette année la commune a la chance d'accueillir en coup de cœur Laurent Lamarca avec «Le vol des cygnes», qui effectue depuis plusieurs mois les premières parties des Fréro Delavega.

Bien d'autres artistes vous donnent rendez-vous dans le jardin de la mairie. Renseignements en mairie au 02 51 39 11 17 ou à [animation@lepine-iledenoirmoutier.fr](mailto:animation@lepine-iledenoirmoutier.fr).

## REPAS DES AÎNÉS

Samedi 17 mars, 115 épinerins se sont retrouvés au centre d'accueil et de séjour «Les Quatre Vents» pour partager ensemble le repas annuel offert par la commune à ses aînés de 75 ans et plus.

Moment toujours convivial, où, accompagné par le trio Paul, Edith et Robert, chacun a pu pousser la chansonnette et contribuer à l'animation de ce repas, dans la joie et la bonne humeur.



## EXPOSITION DE PRINTEMPS

Une exposition de photos sur la découverte de la flore spontanée des rues du village, entretenues par les riverains se déroule du 7 avril au 20 juin dans le jardin de la mairie.



Cette initiative a pour objectif de montrer qu'une gestion sans pesticide permet de gérer une pousse naturelle de vivaces et de fleurs naturelles.

## PRAIRIE FLEURIE

Une prairie fleurie sur les lieux de la Salorge a été semée par un groupe de bénévoles. Nous espérons que ce projet apportera pleine satisfaction. Vos idées et votre aide seront les bienvenues.

Le mardi 24 avril à 10 heures, les enfants de l'école «Les Tilleuls» seront invités à venir garnir un hôtel à insectes installé sur la commune.

## BOURSE AUX PLANTES

Le dimanche 29 avril, de 14h30 à 18h une bourse aux plantes aura lieu dans le jardin de la mairie. Venez nombreux faire des échanges et découvrir de nouvelles plantes.



En parallèle une initiation à l'art floral à partir de divers végétaux, branchages, feuillages, mousses, etc... vous sera proposée et vous pourrez constater que sans gros budget, on peut faire de belles réalisations.

Pour une meilleure organisation, les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie.

## CONCOURS «JARDINS FLEURIS»

Un bon nombre de communes ont opté désormais pour une formule différente «des jardins fleuris». Nous nous en inspirons cette année. Au lieu de récompenser des jardins de particuliers non visibles et privés, nous déambulerons dans les rues et ferons des photos à hauteur des promeneurs.

Les riverains seront récompensés pour leur effort à valoriser leur propriété.

## COMMERCES

Trois nouveaux commerçants se sont installés dans le centre de L'Épine : Un food-truck, une location-vente de vélos électriques «No vélo» et une boulangerie «Le moulin de L'Épine».

## ETAT CIVIL



### NAISSANCES

10/02 Mia CHAÏB  
18/03 Raphaël MONNIER LEPRIEUR

### MARIAGE

24/03 Adam ROCHOIS//Katia BOUHIER

### DÉCÈS

09/02 Pierre PALVADEAU (90 ans)  
10/02 Dominique BONNEAU (64 ans)  
25/02 Christian PENISSON (72 ans)  
26/02 Pierre POPPE (75 ans)  
27/02 Renée BONNIN veuve OBERLING (91 ans)  
11/03 Yvette ARNAUD veuve PICOT (87 ans)  
18/03 Christiane ROBARD veuve MANDIN (80 ans)  
18/03 Léone GENDRON veuve VAIRE (81 ans)  
21/03 Joseph GENDRON (80 ans)  
24/03 Michel COLLIGON (69 ans)  
26/03 Yvon LE BARS (76 ans)

## AGENTS MUNICIPAUX

Ce début d'année aura vu l'arrivée de 3 nouveaux agents au sein de la commune.

Aimeline GALLAIS a rejoint le service postal communal et l'accueil du port de Morin. Aurore DAMOUR a intégré le service d'entretien et de restauration scolaire. Manon CANTIN est en charge de l'instruction des dossiers en urbanisme.



Le 12 février dernier, nous avons souhaité une bonne retraite de la fonction publique à Michèle POUPELARD CARMOIN qui travaillait au port de Morin depuis 7 ans.

## INFOS... EN BREF

### TAXE DE SÉJOUR

Nous rappelons à toute personne louant une location saisonnière sur la commune, leur obligation de se déclarer en mairie (cerfa n° 14004\*02 disponible sur le site <https://www.service-public.fr>) et de s'acquitter de la taxe de séjour.

Pour le montant de la taxe : Renseignements en mairie.

Pendant la saison, un agent assermenté sera en charge de vérifier l'occupation des logements.

### MANÈGE

Pour le plus grand plaisir des enfants, un manège sera installé place du Docteur Plantier courant avril et ravira sans aucun doute les petits.

### ANIMATION PORTUAIRE

Pour la saison sur le port de Morin, nous retrouverons La Paillette, la piscine, MG Glisse, Full Jet, Poisson bulle, Bateau école, petit nouveau qui vous formera au permis côtier, eaux intérieures et hauturier ainsi qu'au CRR (Certificat Restreint de Radiotéléphoniste).

### NOUVEAUX ARRIVANTS

Tout nouvel arrivant sur la commune peut se faire connaître en mairie et ainsi participer à la soirée d'accueil qui leur est dédiée.

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Merci aux épinerins pour leur participation et l'accueil qu'ils ont réservés aux agents recenseurs. Les résultats définitifs seront communiqués en mairie lorsque les services de l'Etat les auront validés. La population en sera alors informée.

## A VOS AGENDAS

### FEST NOZ : GRATUIT

Samedi 28 avril à 21h à la salle «La Salangane» organisé par l'association Le Pied à la Danse.

### MARCHÉ PAYSAN : ENTRÉE LIBRE

Jeudi 3 mai 2018 de 17h30 à 20h30 dans le jardin de la mairie.

### CONCERT : GRATUIT

L'orchestre junior d'Eure-et-Loir UDESMA se produira à la salle «La Salangane» le vendredi 4 mai à 20h30.

Environ 40 musiciens de 11 à 17 ans vous étonneront par leur talent.

Ne manquez pas ce bon moment.

### MARCHÉ NOCTURNE : ENTRÉE LIBRE

Mercredi 9 mai 2018 de 17h à 22h dans le jardin de la mairie.

### TRIMELAGE

Cette année, du 10 au 13 mai, le trimelage se passe à L'Épine en Vendée.

Si vous souhaitez participer au trimelage, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie.

### TRIATHLON

La 9<sup>ème</sup> édition du Triathlon se déroulera le dimanche 10 juin au départ du port de Morin. Le parcours vélo se fera principalement sur la commune en direction de La Guérinière. La circulation sera perturbée une partie de la journée.

### FÊTE DE LA MUSIQUE : JEUDI 21 JUIN : GRATUIT

Afin d'animer le cœur du village lors de la soirée de la Fête de la Musique, les groupes souhaitant y participer peuvent se faire connaître auprès des commerçants de la commune.

### FÊTE DE LA SAINT JEAN

Les forains prendront possession du centre-bourg et du jardin de la mairie, les 22, 23 et 24 juin. Nul doute que la population répondra présente pour profiter des nombreuses attractions de la seule fête foraine de l'île.

### JOURNÉES DU PATRIMOINE

Samedi 15 et dimanche 16 septembre 2018.

Le P'tit journal de L'Épine n° 12 - Avril 2018

Directeur de publication : Dominique CHANTOIN, Maire

Coordination de la rédaction : Commission Communication

Mise en page : Catherine BROSSARD

Impression : Mairie de L'Épine

Diffusion : Services Techniques

Photos et plans non contractuels

Bulletin téléchargeable sur [www.lepine-iledenoirmoutier.fr](http://www.lepine-iledenoirmoutier.fr)



L'Épine, Ile de Noirmoutier